

Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay

Concours L.E. Anglais – Session 2021

Epreuve de civilisation
Rapport rédigé par Saïd Ouaked et Gregory Benedetti

Résultats

Cette année, 47 admissibles ont été auditionnés. Les notes se sont échelonnées de 5/20 à 16/20, avec une moyenne de 10,08/20, un écart type de 2,61 et une médiane de 9,50.

Cadre de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'écoute d'un fichier audio informatique issu d'un texte journalistique récent (publié dans les 3 dernières années) d'environ 600 mots, lu par une personne anglophone. Le texte proposé porte sur un ou plusieurs aspects du programme de l'épreuve. Pour la session 2021, le programme portait sur « **Les États-Unis et la Chine sous la présidence de Xi Jinping (2013-2020) : aspects diplomatiques, économiques, commerciaux et militaires** ». Le thème est fixé par le président du jury, sur proposition du vice-président. Il est retenu pour une durée de deux années consécutives. Le programme est disponible sur le [site de l'ENS](#) Paris-Saclay.

Les enregistrements durent en moyenne 4 minutes 30 (avec une tolérance de + ou - 20 secondes). Le temps de préparation est d'une heure et le document peut être écouté autant de fois que souhaité.

L'épreuve orale dure 30 minutes maximum : l'exposé, de 20 minutes maximum, est suivi d'un entretien avec le jury, de 10 minutes maximum. Le jury se réserve le droit d'interrompre un.e candidat.e pour garantir un temps d'échanges avant la fin de l'épreuve.

Aucun document n'est autorisé lors de la préparation de l'épreuve.

Nature de l'épreuve

L'épreuve se décompose en deux parties distinctes, mais complémentaires. La première consiste essentiellement à restituer le document de façon construite, en soulignant les idées-forces, la logique et le point de vue de l'auteur.e. Beaucoup de candidat.e-s se contentent de répéter, souvent dans les mêmes termes, le propos de l'auteur. Il faut s'efforcer d'éviter une paraphrase simpliste qui n'a pas beaucoup d'intérêt, même si la restitution de certaines données chiffrées, des noms de lieux, des dates, etc. permettra au jury de s'assurer de la finesse de compréhension du document oral.

Il est en revanche utile de montrer comment s'articule l'argumentation et de procéder à quelques micro-analyses pour mettre en lumière les éléments essentiels de cette argumentation. Une restitution trop linéaire est à éviter car elle témoigne souvent de la difficulté des candidat.e-s à prendre du recul par rapport au document sonore et ne permet

pas de s'assurer que l'argumentation a été bien saisie. Les candidat·e·s devront veiller à rester synthétiques pour que le temps consacré à la restitution ne déborde pas sur la partie commentaire.

La seconde partie est donc un « commentaire » : elle invite les candidat·e·s à construire une analyse logique et cohérente qui s'appuie sur le document tout en apportant des connaissances extérieures qui auront été acquises lors de la préparation de l'épreuve en amont. C'est là qu'il faudra montrer ses capacités à approfondir les questionnements qui ont été identifiés dans la première partie. Ici, il s'agit de mettre en évidence sa faculté à comprendre les enjeux du document et de les dépasser pour proposer une mise en perspective pertinente, personnelle et problématisée. Le passage de la restitution au commentaire doit particulièrement être pris en compte par les candidat·e·s, qui devront témoigner d'un changement d'approche souligné par une transition claire.

Documents

Les documents soumis à l'examen des candidat·e·s sont tirés de la presse généraliste anglo-saxonne (Royaume-Uni et États-Unis). Ils sont choisis avec soin pour permettre aux candidat·e·s de montrer leurs capacités de compréhension, de reformulation et d'analyse.

Le niveau de connaissances des candidat·e·s et le caractère généraliste des documents n'ont généralement pas posé de problème majeur de compréhension. Toutefois, cela impliquait tout de même une bonne maîtrise des concepts et des mécanismes de base liés aux relations diplomatiques, économiques, commerciales et militaires entre les États-Unis et la Chine. Une connaissance satisfaisante de l'histoire des relations entre ces deux pays, au cours du deuxième mandat de Barack Obama et sous la présidence de Donald Trump, faisait partie des attendus du jury. Il s'agissait de mettre en lumière à la fois la continuité et la rupture qu'une présidence démocrate, puis une présidence républicaine, ont pu illustrer dans la relation avec le dirigeant chinois Xi Jinping. En ce sens, une connaissance, même sommaire, de la tendance idéologique du journal d'où est tiré le document peut parfois éclairer certaines prises de position et permettre aux candidat·e·s de mieux saisir l'angle adopté par les auteurs. Par conséquent, des journaux/magazines comme le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Wall Street Journal*, le *Guardian*, *The Economist*, doivent être connus des candidat·e·s. Toutefois, il s'agit de bien distinguer les différentes formes que peuvent prendre les articles : un éditorial (*editorial*), un article de fond ou un texte exprimant un autre parti pris (*op-ed*, *opinion paper*) qui peut être à contre-courant du positionnement idéologique de la publication.

Remarques sur les prestations des candidat·e·s

Si l'intitulé du programme retenu pour la session 2021 pouvait paraître difficile car nécessitant la prise en compte de deux pays d'une aire géographique différente, dont les relations depuis le début du 21^{ème} siècle ont été largement commentées dans la presse, on constate que beaucoup de candidat·e·s ont montré un niveau de connaissances et de compétences plutôt satisfaisant mais avec des niveaux très hétérogènes. On note que des connaissances à la fois théoriques, historiques et historiographiques ont parfois été utilisées à bon escient,

concernant à la fois des aspects diplomatiques, économiques et militaires de la question. Il n'en reste pas moins que certains problèmes, récurrents, demeurent et constituent des lacunes importantes qu'il convient de tenter d'éliminer.

Comme les rapports précédents l'indiquaient déjà, le jury n'attend pas de connaissances encyclopédiques de la part des candidat·e·s. Néanmoins, certaines confusions méritent d'être signalées tant elles constituent des erreurs grossières. Ainsi, on entend encore parler du Trans-Pacific Partnership comme une loi, et non comme un accord commercial. Certains candidat·e·s ont encore trop souvent tendance à penser que le président des États-Unis fait les lois. Or, c'est le Congrès qui détient le pouvoir législatif, le président ne pouvant que signer ou apporter son veto à une proposition de loi, même si c'est bien la tête de l'exécutif qui négocie les traités internationaux.

Parmi les connaissances « exigibles », il faut avoir *a minima* une bonne connaissance de la chronologie des événements et être en mesure de situer les différentes phases qui couvrent l'ensemble de la période de 2013 à 2020. Du côté des États-Unis, la présidence Obama et la présidence Trump n'ont pas donné lieu aux mêmes relations avec la Chine de Xi Jinping. La simple mention de la théorie du « *pivot to Asia* » ne permettait pas d'approfondir la nature des relations économiques, commerciales, diplomatiques et militaires entre les deux pays, bien que cet élément constitue un attendu exigible. Par ailleurs, il est essentiel de bien situer les documents dans le cadre chronologique de la question au programme, en évitant de pencher de façon artificielle vers la présidence Trump parce qu'elle permet, en apparence, un commentaire plus facile. À l'inverse, une approche trop hagiographique de Barack Obama et de sa présidence ne contribue pas plus à une analyse efficace des enjeux de la question. On rappellera également, qu'aussi tentant que cela puisse paraître, inclure dans le traitement du sujet les premiers mois de la présidence Biden peut s'apparenter à un hors sujet rédhitoire. Bien que l'on attende des connaissances d'anglicistes, il paraît difficilement concevable de traiter le sujet dans sa globalité en proposant une approche trop déséquilibrée qui ne prendrait en compte que les États-Unis.

Certaines notions sont parfois mal comprises et mal utilisées. Rappelons que si ces notions peuvent permettre d'approfondir le propos, elles peuvent aussi causer une grande confusion quand elles ne sont pas utilisées à bon escient. Ainsi, des concepts tels que « *soft power* » ou « nationalisme », s'ils ne nécessitent pas des définitions longues et complexes, doivent permettre aux candidat·e·s d'illustrer leur propos et faire ainsi avancer leur analyse de manière éclairée et informée.

Sur le plan méthodologique, l'écueil principal a souvent été un **manque de problématique satisfaisante**. Disons immédiatement que l'absence totale de problématique est quasiment rédhitoire. C'est cette problématique, si elle est opératoire, qui permet de bâtir une démonstration dynamique et de dépasser le stade des constats de base. Le jury a parfois été frustré de constater que certaines analyses très pertinentes ne s'inscrivaient malheureusement pas dans une démonstration clairement définie et perdaient, par la même occasion, leur pouvoir de conviction. Attention donc aux problématiques trop descriptives, qui confondent parfois problématique du texte (lorsque celle-ci est identifiée) et problématique d'analyse, ou aux problématiques qui donnent trop de poids à la comparaison

entre les relations sino-américaines de 2013 à 2020, et la guerre froide, sans véritablement prendre en compte les différences substantielles qui existent entre les deux périodes. Une approche trop linéaire, ou de type catalogue qui viserait à couvrir tous les aspects de la question au programme n'apporte aucun élément sur la capacité des candidat·e·s à prendre le recul nécessaire à une mise en perspective critique des éléments du sujet. Il ne s'agit pas de mentionner certains termes-clés en passant, mais de se poser la question de leur pertinence en fonction du texte initial et du commentaire développé.

On l'aura compris, la formulation d'une problématique opératoire et efficace est un élément important. Par conséquent, il est nécessaire de l'annoncer clairement et distinctement, en laissant au jury le temps de la prendre en note. Il arrive encore trop souvent que cette problématique, parce qu'elle a été rédigée entièrement, soit lue trop rapidement avant une annonce de plan tout aussi rapide. Ces cas-là sont problématiques car le jury n'a pas le temps nécessaire à noter ces éléments fondamentaux de la démonstration.

Comme chaque année, le jury a pu constater que quelques candidat·e·s se perdaient totalement dans leurs feuilles de notes au point, parfois, de perdre le fil de leur prise de parole. Il est sans doute nécessaire de redire que les pages doivent être, *a minima*, numérotées (voire agrafées comme le font certain·e·s) pour éviter de passer de longues minutes à retrouver l'ordre des pages. Rappelons également que les notes ne doivent pas être totalement rédigées car elles poussent les candidat·e·s à lire, trop rapidement et sans tenir compte du jury, de longs passages très denses qui sont rarement de nature à bonifier la prestation globale.

Toutefois, certaines prestations très abouties ont montré la capacité des candidat·e·s à élaborer une bonne problématique et un plan (clairement annoncé au préalable) qui permettent de partir des éléments des documents pour ouvrir plus largement la réflexion, toujours en lien avec le sujet initial.

Qualité de la communication

Outre la syntaxe et la grammaire, l'utilisation d'un lexique précis, riche, varié et adapté à son utilité : il fluidifie le discours et permet de saisir les nuances et les détails de la démonstration. Dans ce domaine, si les prises de risques doivent être mesurées, elles sauront être bonifiées par le jury.

L'épreuve dont il est question ici est un exercice oral. Il convient donc de revenir brièvement sur un certain nombre de codes qu'il faut maîtriser et d'écueils dont il faut avoir conscience.

Le jury attend que les prestations soient aussi claires et intelligibles que possible. Parfois, sans doute par manque de préparation ou parce que cet aspect est négligé, les prises de paroles restent peu satisfaisantes sur le plan de la communication.

On passera brièvement sur la correction de la langue qui reste toutefois un élément d'évaluation majeur (syntaxe, lexique, grammaire...) pour renvoyer les futur·e·s candidat·e·s vers les rapports précédents. Rappelons néanmoins qu'un mandat présidentiel se dit « *term* » et non « *mandate* » comme on peut l'entendre encore trop souvent. Le jury rappellera

également que les États-Unis sont au singulier en anglais ; « *the United States is* » est donc la formulation correcte. Le programme du concours nécessite la maîtrise d'un lexique spécifique, notamment sur l'aspect économique et il est regrettable de constater des erreurs aussi grossières que la confusion entre les adjectifs « *economic* » et « *economical* ». La connaissance de termes tels « *liberal* » (au sens américain) ou « *progressive* », par opposition à « *conservative* », apparaît également comme essentielle. Si dans l'ensemble la qualité de la langue a été jugée correcte par le jury, on notera néanmoins que des efforts peuvent encore être faits pour enrichir et apporter de la variété dans le vocabulaire.

Pour terminer, les marges de progression semblent souvent très grandes dans la prise en compte de certains éléments verbaux et non-verbaux :

- Le volume sonore : il doit être suffisant pour permettre au jury de saisir l'intégralité du propos ; il est arrivé qu'il doive demander à certain.e.s candidat.e-s de parler plus fort ;
- L'aspect phonologique : les déplacements d'accent, les diphtongues et voyelles mal réalisées, etc. doivent être améliorées chez nombre de candidat.e-s ; attention à la prononciation et l'accentuation des noms en deux syllabes ou de certains termes-clé du sujet comme *economy, economic, diplomacy, diplomatic, military, militarily...*
- Les contacts visuels et l'interactivité : le jury est sensible à la réactivité des candidat.e-s lors de l'entretien, mais aussi à leur capacité à se décoller de leurs notes ; un exposé entièrement lu est évidemment moins captivant et pousse souvent les candidat.e-s à adopter un débit trop rapide, ce qui nuit à la compréhension ;
- Eviter le langage relâché : « *yeah* », « *pretty much* », « *yeah, sure* » etc. encore trop présent chez quelques candidat.e-s ;
- La maîtrise de la méthodologie de l'exercice est également capitale pour permettre à l'argumentation d'avancer de manière fluide. Un chapeau introductif précis et concis, avec une phrase d'accroche, captive d'emblée le jury et permet aux candidat.e-s de se démarquer. Un effort sur l'annonce du plan du commentaire, en veillant à ralentir le débit, permettra au jury de mieux comprendre quel est le fil conducteur des candidat.e-s ;
- À noter que le jury adopte une attitude bienveillante qui vise à mettre les candidat.e-s dans les meilleures conditions. Il est donc capital de comprendre que l'entretien qui suit l'exposé, bien que bref, est l'occasion d'approfondir certains points de l'argumentation ou d'en corriger d'autres : aucune question n'est un piège mais juste une perche tendue pour éclairer davantage le jury sur des questions qui, selon lui, méritent d'être révisées.